

l'étude lui devint nécessaire pour apprendre quelque chose, comme elle l'est pour nous.

Avant sa chute Adam pouvait aussi résister facilement aux tentations, car sa volonté était forte. Nous péchons, comme on le sait, par la volonté ; et à moins de vouloir faire le mal nous ne commettons aucun péché. Ainsi par exemple, si nous sommes absolument forcés par d'autres de faire quelque chose de mal, si nous sommes violentés d'une manière irrésistible, nous sommes exempts de toute faute aussi longtemps que notre volonté proteste contre cette action.

Si on force quelqu'un de manger de la viande un jour d'abstinence, il n'a rien à se reprocher parcequ'il n'a pas donné de consentement. Par conséquent, chaque fois que nous péchons, c'est parce que la volonté a consenti à la tentation. Après le péché d'Adam sa volonté est devenue plus faible et moins capable de résister à la tentation ; et comme nous sommes participants de son malheur, nous éprouvons de grandes difficultés à surmonter les inclinations au mal. Cependant, quelque violente ou prolongée que puisse être la tentation, nous pouvons toujours lui résister victorieusement ; car Dieu nous donne la grâce suffisante pour la repousser. Si quelqu'un prétendait s'excuser, lorsqu'il pèche, en disant qu'il lui a été impossible de résister, il mentirait à la vérité.

Puisque le péché d'Adam a eu pour effet de nous donner une forte inclination au mal, nous devons être constamment en garde contre cette inclination. Notre Seigneur a prévenu ses Apôtres qu'ils devaient veiller et prier afin de ne pas succomber à la tentation ; nous avertissant par là, nous aussi, que, outre la prière contre nos ennemis spirituels, nous devons avoir l'œil ouvert sur leurs ruses et nous tenir toujours prêts à repousser leurs attaques.

Comment appelle-t-on le péché dont les hommes naissent coupables ?

On l'appelle péché originel, parce que nous naissons tous avec cette tache sur notre âme.

Ce péché, à la commission duquel nous n'avons participé en rien, consiste pour nous dans la privation de la justice et de la grâce que nos premiers parents ont perdues par leur propre faute ; et on l'appelle originel parce qu'il est transmis avec la vie à tous leurs descendants.

La sainte Vierge seule par les mérites de son divin Fils, a été préservée de la tache originelle, et ce privilège est appelé sa Conception Immaculée. La sainte Vierge devant être la Mère du Fils de